

Le Secrétaire Général

A l'attention de :
Mesdames et Messieurs les Présidents de fédérations sportives,
Mesdames et Messieurs les médecins fédéraux,
Mesdames et Messieurs les directeurs techniques nationaux,

Paris, le 1er mars 2019

Objet : Informations relatives au régime des Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

Mesdames, Messieurs,

Le régime des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) est modifié par l'ordonnance n° 2018-1178 du 19 décembre 2018 relative aux mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour parfaire la transposition en droit interne des principes du code mondial antidopage, dont l'entrée en vigueur intervient le 1^{er} mars 2019.

À compter de cette date, les sportifs considérés comme étant de niveau national pour l'application de la réglementation antidopage sont soumis à l'obligation de disposer d'une AUT préalablement à l'usage de substances ou méthodes interdites dans le cadre du traitement d'une pathologie.

Aucune AUT à effet rétroactif ne leur sera accordée, sauf en cas d'urgence médicale, d'état pathologique aigu ou de circonstances exceptionnelles, dont il devra être justifié auprès de l'AFLD.

Afin de laisser un délai suffisant pour se conformer à cette nouvelle obligation, il restera possible, jusqu'au 30 juin 2019, d'invoquer, même en l'absence d'AUT, une raison médicale dûment justifiée au cours de la procédure disciplinaire ouverte à la suite d'un contrôle ayant donné lieu à un résultat d'analyse anormal (« contrôle positif »).

J'appelle votre attention sur le fait qu'au-delà de cette date, il ne sera plus possible pour les sportifs de niveau national de s'exonérer de leur responsabilité pour raison médicale s'ils ne bénéficient pas d'une AUT.

Je vous précise que la procédure d'AUT à effet rétroactif sera accessible sans condition aux sportifs de niveau infranational (c'est-à-dire ne répondant ni à la définition de sportif de niveau international ni à celle de sportif de niveau national).

Durant la période transitoire, l'Agence va entamer différentes démarches afin d'assurer la bonne information des publics concernés. Nous vous remercions par avance pour la part que vous voudrez bien y prendre. À ce titre, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la délibération n° 2019-8 du 21 février 2019 par laquelle le collège de l'AFLD a arrêté la définition du sportif de niveau national, en application de l'article L. 230-3 du code du sport.

Le service médical de l'Agence (service.medical@aflid.fr) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Mathieu TEORAN

**Délibération n° 2019-8 en date du 21 février 2019
portant définition du sportif de niveau national**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu l'ordonnance n° 2018-1178 du 19 décembre 2018 relative aux mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour parfaire la transposition en droit interne des principes du code mondial antidopage, notamment son article 2 qui complète l'article L. 230-2 du code du sport ;

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 221-2 et R. 221-1 à R. 221-13 ;

Vu le code mondial antidopage, notamment son annexe 1 ;

Vu le standard international pour les contrôles et les enquêtes, notamment le point 3.2 de son article 4 ;

Vu la délibération n° 2018-66 en date du 20 décembre 2018 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage portant adoption du programme annuel de contrôle pour 2019 ;

Considérant que doivent être pris en compte pour la définition du sportif de niveau national, prévue par l'article 2 de l'ordonnance susvisée du 19 décembre 2018, la discipline sportive pratiquée et le niveau sportif ;

Considérant le risque de dopage associé aux différentes disciplines sportives pratiquées en France, évalué selon la méthodologie prévue par le standard international susvisé, ainsi que le niveau sportif qu'implique, pour un sportif, son inscription sur l'une des listes ministérielles ou sa participation à certaines compétitions ;

Sur proposition conjointe du secrétaire général et du directeur des contrôles,

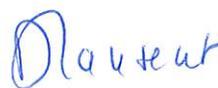
DÉCIDE :

Article 1^{er} – Est un sportif de niveau national pour l'application des dispositions relatives à la lutte contre le dopage tout sportif pratiquant une discipline sportive figurant en annexe à la présente délibération et répondant au critère de niveau sportif précisé, pour chaque discipline, par le même document, sauf s'il a la qualité de sportif de niveau international selon les règles de la fédération internationale dont il relève.

Article 2 – La présente délibération entrera en vigueur le 1^{er} mars 2019. Elle sera publiée sur le site internet de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 21 février 2019.

La Présidente de l'Agence française
de lutte contre le dopage,



Dominique LAURENT

Annexe délibération 2019-8 - Définition du sportif de niveau national

Sports individuels

FÉDÉRATIONS	SPORTS	DISCIPLINES	NIVEAU* *Selon les catégories de la liste des sportifs de haut niveau en application de l'article L. 221-2 du code du sport
Fédération française d'Athlétisme	Athlétisme	Toutes	Élite Sénior Relève
Fédération française d'Aviron	Aviron	Aviron	Élite Sénior Relève
Fédération française de Badminton	Badminton	Badminton	Élite Sénior
Fédération française de Boxe	Boxe	Boxe anglaise	Élite Sénior Relève
Fédération française de Canoë-kayak et sports de pagaie	Canoë-Kayak	Course en ligne Slalom Descente Kayak-polo Marathon	Élite Sénior
Fédération française de Course d'orientation	Course d'orientation	Course d'orientation (à pied)	Élite
Fédération française de Cyclisme	Cyclisme	Bmx bicross Cyclisme sur route Cyclisme sur piste Vélo tout-terrain cross-country Bmx freestyle Cyco-cross Trial Vélo tout-terrain - enduro	Élite Sénior Relève
Fédération française de Danse	Danse	Toutes	Élite
Fédération française d'Équitation	Équitation	Concours complet d'équitation Dressage Saut d'obstacles Attelage Endurance Reining Voltige équestre	Élite Sénior
Fédération française d'Escrime	Escrime	Toutes	Élite Sénior
Fédération française d'Études et sports sous-marins	Sports Subaquatiques	Nage en eau vive en eau libre Nage avec palmes en piscine et en eau libre	Élite Sénior
Fédération française de Force	Force athlétique	Force athlétique	Élite Sénior Relève
Fédération française de Golf	Golf	Golf	Élite Sénior
Fédération française de Gymnastique	Gymnastique	Gymnastique artistique Gymnastique rythmique Trampoline Aerobic Tumbling	Élite Sénior
Fédération française d'Haltérophilie - musculation	Haltérophilie	Haltérophilie	Élite Sénior Relève
Fédération française de Handisport	Athlétisme Football Cyclisme Halterophilie Natation Ski Alpin Et Snowboard Tennis De Table	Athlétisme Football Cyclisme Halterophilie Natation Ski Alpin Et Snowboard Tennis De Table	Élite
Fédération française de Judo, jujitsu, kendo et disciplines associées	Judo	Judo Jujitsu	Élite Sénior
Fédération française de Karaté et disciplines associées	Karaté	Karaté Wushu	Élite Sénior

Fédération française de Lutte et disciplines associées	Lutte	Lutte libre Lutte greco-romaine Lutte féminine Grappling Sambo	Élite Sénior Relève
Fédération française de Montagne et escalade	Escalade	Escalade	Élite Sénior
	Ski Alpinisme	Ski alpinisme	Élite Sénior Relève
Fédération française de Motocyclisme	Motocyclisme	Motocyclisme Motocross Trial Enduro Course sur route	Élite
Fédération française de Natation	Natation	Eau libre Natation course Natation synchronisée Water-polo	Élite Sénior Relève
	Natation	Plongeon	Élite
Fédération française de Pelote basque	Pelote Basque	Disciplines de pelote basque	Élite
Fédération française de Pentathlon moderne	Pentathlon Moderne	Pentathlon moderne	Élite
Fédération française de Roller et skateboard	Roller et skateboard	Skateboard Course Roller hockey	Élite Sénior
Fédération française de Sauvetage et de secourisme	Sauvetage	Toutes	Élite
Fédération française de Savate, boxe française et disciplines associées	Savate	Savate boxe française assaut Savate boxe française combat	Élite Sénior
Fédération française de Ski	Ski	Ski alpin Ski de fond et disciplines connexes (ski de fond Été) Biathlon et disciplines connexes (biathlon d'été) Saut à ski Combine nordique Ski freestyle Surf des neiges (snowboard)	Élite Sénior Relève
Fédération française de Sport automobile	Sports Automobiles	Sport automobile Karting	Élite
Fédération française de Sports de glace	Bobsleigh	Bobsleigh	Élite
	Patinage	Patinage artistique Danse sur glace Patinage de vitesse (courte piste et grande piste)	Élite Sénior
Fédération française de Sport boules	Sport Boules	Sport boules (boule lyonnaise)	Élite
Fédération française de Pétanque et jeu provençal	Pétanque	Triplette Tir de précision	Élite
Fédération française de Surf	Surf	Surf Longboard - Bodyboard	Élite Sénior
Fédération française de Taekwondo et disciplines associées	Taekwondo	Taekwondo Para-taekwondo	Élite Sénior
Fédération française de Tennis	Tennis	Tennis	Élite Sénior
Fédération française de Tennis de table	Tennis de table	Tennis de table	Élite
Fédération française de Tir	Tir	Carabine Pistolet Plateau	Élite
Fédération française de Tir à l'arc	Tir à l'arc	Tir à l'arc	Élite
Fédération française de Triathlon	Triathlon	Triathlon olympique Triathlon longue distance Triathlon relais mixte Triathlon sprint	Élite Sénior Relève
Fédération française de Voile	Voile	Voile olympique	Élite

Annexe délibération 2019-8 - Définition du sportif de niveau national

Sports collectifs

FÉDÉRATIONS	SPORTS	DISCIPLINES	NIVEAU
Fédération de Basketball	Basketball	Basketball	Championnat de Jeep Élite (Ligue nationale de basket) Championnat de Ligue Féminine de Basket (LFB)
Fédération de Football	Football	Football	Championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 (Ligue nationale de football) Championnat de National 1 Championnat de France féminin D1
Fédération de Handball	Handball	Handball	Championnat de France professionnel de handball de 1ère division masculine (Ligue nationale de handball) Ligue féminine de handball - Division 1 féminine
Fédération de Hockey sur glace	Hockey sur glace	Hockey sur glace	Championnat de Synergla Ligue Magnus
Fédération de Rugby à XIII	Rugby à XIII	Rugby à XIII	Championnat de France Élite 1 Clubs français engagés en SUPER8s (Rugby football league)
Fédération de Rugby	Rugby à XV	Rugby à XV	Championnat de France de Rugby de 1ère division (TOP 14) Championnat de France de Rugby de 2ème division (PRO D2)(Ligue nationale de rugby)
	Rugby à VII	Rugby à VII (selon les règles de la fédération française de rugby)	Joueurs sous contrat fédéral
Volley	Volley-ball	Volley-ball	Joueurs sélectionnés en équipe nationale sénior masculine à l'occasion d'une compétition au cours de l'année civile en cours ou de l'année civile précédente